



Atelier artistique

programme d'intégration sociale



Découvrez l'artiste en vous



- Apprendre différents styles de peinture (aquarelles, huile, natures morts)
- Faire de la musique
- Apprendre à faire de la poterie
- Initiation à la fabrication des vitraux
- Sculpture sur bois

Durée

3 mois (renouvelable)

Horaire

Lundi au vendredi, de 08h10 à 16h30

Lieux

Selon le/les cours disponibles:
Ardon, Crans-Montana, Eyholz,
Martigny, Mayens-de-Chamoson,
Rarogne, St-Gingolph, Sion,
Vernamiège, Vétroz, Viège, Vouvry

Profil

- minimum 18 ans
- Permis N, F, B
- Français niveau A1;
connaissances de base

Spécificités

Intérêt pour la création artistique

Attestation de participation

